

## Le gbofé des Tagbana (Côte d'Ivoire), un patrimoine de l'humanité à l'épreuve de sa sauvegarde

Batjeni Kassoum SORO

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
(INSAAC), Abidjan/ Côte d'Ivoire  
[batlesgenies@gmail.com](mailto:batlesgenies@gmail.com)

### Résumé

Le gbofé est une musique de trompes traversières. C'est une pratique et expression culturelle présente chez les Malinkés et les Sénoufo de Côte d'Ivoire dont les Tagbana sont un sous-groupe. Le gbofé des Tagbana, l'objet de la présente étude, revêt une portée sociale et culturelle majeure. Chef-d'œuvre de l'humanité en 2001, et patrimoine de l'humanité en 2008, ce label Unesco n'a pas pour autant permis d'adresser les facteurs qui représentent une menace pour la sauvegarde du gbofé. La présente étude part de l'hypothèse que la mise en place d'un mécanisme de protection et de promotion du gbofé qui s'appuie sur les menaces qui lui sont liées permettra de le sauvegarder. L'étude a pour but, tout en mettant en exergue l'importance du gbofé en pays tagbana, de proposer des solutions aux facteurs qui menacent sa sauvegarde. Elle résulte d'une étude de terrain menée à Katiola et à N'dana, et a été conduite au moyen de l'analyse de contenu et de la méthode descriptive. Les sources orales ont été collectées grâce à des entretiens individuels réalisés avec des personnes ressources dans le domaine du gbofé. Le corpus a été constitué à partir d'enregistrements audio, audiovisuels et de documents écrits. L'étude aura permis de montrer le rôle crucial du gbofé en pays tagbana. Elle est surtout parvenue, au regard des menaces identifiées, à faire des préconisations de mesures de sauvegarde du gbofé.

**Mots-clés** : gbofé, importance, menaces, patrimoine de l'humanité, sauvegarde, tagbana.

## The *gbofé* of the Tagbana (Côte d'Ivoire), a heritage of humanity in the test of its safeguarding

### **Abstract**

*Gbofé* is transverse trumpet music. It is a cultural practice and expression of the Malinké and Sénoufo peoples of Côte d'Ivoire, of which the Tagbana are a subgroup. The Tagbana *gbofé*, the subject of this study, is of major social and cultural significance. Although it was declared a Masterpiece of humanity in 2001, and a World intangible heritage in 2008, the Unesco label has not addressed the factors threatening its safeguarding. The present study is based on the hypothesis that setting up a mechanism to protect and promote *gbofé*, based on the threats it faces, will help to safeguard it. While highlighting the importance of *gbofé* in Tagbana area, the study also proposes solutions to the factors threatening its safeguarding. It is the result of a field study carried out in Katiola and N'dana, and was conducted using content analysis and the descriptive method. Oral sources were collected through individual interviews with resource persons in the field of *gbofé*. The corpus was built up from audio and audiovisual recordings and written documents. The study demonstrated the crucial role of *gbofé* in Tagbana society. Above all, in view of the threats identified, it has led to recommendations for measures to safeguard the *gbofé*.

**Key words:** *gbofé*, importance, heritage of humanity, threats, safeguarding, tagbana.

## Introduction

En Côte d'Ivoire, comme partout dans le monde, les peuples disposent de pratiques et expression culturelles qui leur sont propres. Ces pratiques et expressions culturelles, legs des générations antérieures à celles actuelles, sont l'émanation des modes vie, des croyances, de la vision et de la compréhension du monde, de l'histoire, etc. des communautés détentrices. Le *gbofé*<sup>1</sup>, une expression musicale et une pratique culturelle, fait partie du patrimoine culturel des Malinké<sup>2</sup> et des Sénoufo de Côte d'Ivoire. Les communautés *tagbana*, un sous-groupe sénoufo (Touré, 2021), détiennent le *gbofé*. Le terme *gbofe* désigne les trompes traversières, mais aussi les autres instruments constitutifs de l'orchestre tels que les tambours, voire les chants et la danse qui y sont associés.

Le *gbofé* des Tagbana, l'objet de la présente étude, porte l'identité desdites communautés et leur confère un sentiment de continuité et d'appartenance au groupe, en ce sens qu'il est un héritage légué par leurs ancêtres. Plus qu'une musique et une danse, le *gbofé* participe à instaurer une société *tagbana* hiérarchisée sur la base des valeurs et constitue, par ce fait même, un socle sur lequel repose ladite société. Cette place de choix qu'occupe le *gbofé* dans la société *tagbana* lui a valu d'être proclamé Chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2001, puis d'être incorporé en 2008 dans la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de

---

<sup>1</sup> Terme sénoufo pour désigner l'élément

<sup>2</sup> Les Malinké l'appellent *flé*.

.....  
l'humanité<sup>3</sup>. Le *gbofé* est inscrit à l'inventaire national par l'arrêté n°434/MCF/CAB du 15 octobre 2012 du Ministre de la culture et de la francophonie. Ces différentes inscriptions du *gbofé*, musique des trompes traversières, lui ont ainsi donné un rayonnement sur les plans national et international. En dépit de l'importance du *gbofé* qui se justifie par son fort enracinement social et culturel d'une part, et par son statut de patrimoine de l'humanité d'autre part, la sauvegarde<sup>4</sup> de l'élément<sup>5</sup> semble menacée par certains facteurs. Cette situation amène à s'interroger sur « comment sauvegarder le *gbofé* des communautés *tagbana* de Côte d'Ivoire ? » Cette interrogation principale est sous-tendue par celles ci-après : Qu'est-ce qui fonde l'importance du *gbofé* des Tagbana ? Quels sont les facteurs qui menacent la sauvegarde du *gbofé* des communautés *tagbana* ? Quels mécanismes convient-il de mettre en place pour sauvegarder

---

<sup>3</sup> Voir décision Unesco **3.COM 1** (Istanbul, 2008) du Comité intergouvernemental. Cette Liste a été créée en 2008 en remplacement de celle de « chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ».

<sup>4</sup> La sauvegarde est définie par l'Unesco comme étant «...les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle ; ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. » (UNESCO, 2016, p.6).

<sup>5</sup> Le patrimoine culturel immatériel étant varié et évolutif, le terme « élément » a été adopté par l'Unesco pour désigner les pratiques et expressions culturelles des différents peuples du monde. Il est donc systématiquement et commodément employé par l'Unesco et l'ensemble des États parties dans la mise en œuvre de la Convention de 2003 et de ses Directives opérationnelles.

le *gbofé* des Tagbana? La présente étude s'appuie sur l'hypothèse que la définition d'une stratégie de protection et de promotion efficiente va contribuer à sauvegarder le *gbofé* des communautés *tagbana*. L'étude vise, après avoir mis en lumière l'importance du *gbofé* des Tagbana ainsi que les difficultés liées à sa sauvegarde, à proposer des solutions afin de les juguler.

## Méthodologie

Ce travail résulte d'une étude de terrain et a été conduit au moyen de deux méthodes : l'analyse de contenu, outil d'analyse du discours et ; la méthode descriptive qui a servi à décrire le processus de fabrication du *gbofé*. Les données ont été collectées grâce à des entretiens individuels réalisés à Katiola et à N'dana<sup>6</sup>, avec des personnes ressources : membres de groupes de *gbofé*, fabricant de trompes traversières, chef de village, amateurs de *gbofé*, etc. Les entretiens ont été menés sur la base d'un guide d'entretien élaboré autour de trois axes, à savoir "le *gbofé* dans la société *tagbana*", "les difficultés relatives à la sauvegarde", et "les solutions de sauvegarde à envisager". Le corpus a été constitué à partir d'enregistrements audios, audiovisuels et de documents écrits

Les investigations menées ont permis d'obtenir les résultats ci-après : (1) importance du *gbofé* dans la société *tagbana*, (2) facteurs menaçant la sauvegarde du *gbofé* des Tagbana, (3) solutions pour assurer la sauvegarde du *gbofé* des communautés *tagbana*.

---

<sup>6</sup> N'dana est le village où réside le seul fabricant de trompes traversières du *gbofé* en pays *tagbana*.

## 1. Importance du *gbofé* dans la société *tagbana*

### 1.1. Légende sur l'avènement du *gbofé* dans la société *tagbana*

Selon les traditions orales<sup>7</sup>, un chasseur du nom de Ouattara serait celui grâce à qui le *gbofé* a intégré la société *tagbana*<sup>8</sup>. Les sources orales racontent que le chasseur Ouattara, comme à son habitude, est allé à la chasse. Pendant cette partie de chasse, il s'abrita dans un endroit bien discret pour guetter le gibier. Dans cette attente, des oiseaux sont venus se poser autour de lui, à la cime de grands arbres, et se sont mis à gazouiller. Les gazouillements étaient si forts qu'il n'a pas pu poursuivre la chasse et s'est résolu de se rendre au village pour expliquer aux sages le phénomène qu'il venait d'observer. L'évènement rapporté aux sages, ceux-ci ont consulté des oracles qui ont interprété les chants des oiseaux. Ils ont conclu que lesdits chants d'oiseaux étaient un message invitant les Tagbana à créer le *gbofé*<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Cette version de la légende nous a été racontée par N'klo Joseph Ouattara, chef du groupe de *gbofé* reconstitué de Katiola ; et Boko Horo, chef du village de N'dana, lors d'entretiens réalisés respectivement les 09 et 10 décembre 2023, à Katiola et à N'dana.

<sup>8</sup> Cela pourrait expliquer le fait qu'une des trompes porte le nom Ouattara.

<sup>9</sup> Cette version de la légende nous a été donnée par N'klo Joseph Ouattara, neveu de l'actuel chef de canton de Katiola et responsable du groupe de *gbofé* de Katiola ; et par Boko Horo, chef du village de N'dana, respectivement les 09 et 10 décembre 2023 lors d'entretiens réalisés à Katiola et à N'dana.

## 1.2. Orchestre du *gbofé*

Le *gbofé* est pratiqué à l'aide de deux types d'instruments : les tambours et les trompes traversières. Les tambours sont au nombre de deux : Le gros, un tambour à deux (2) peaux (de bœuf) lacées appelé *gbofé lépégbouhon*, *gbofé pimgbôhô* ou *djomanhan*; et le petit, un tambour à une peau (de bœuf) lacée appelé *gbofé pindêri* ou *gbofé pimblé*. Le premier est percuté à l'aide de deux mailloches quand le second est joué des mains. Les trompes traversières sont six et sont appelées *gbofé*. Elles peuvent être classées en trois catégories : les grosses qui correspondent au registre du grave, les moyennes à celui du medium, et les petites à celui de l'aigu. Au titre du registre du grave, ce sont le *kpôhô*, qui sert à faire la basse et le *ouattara*, qui sert à entonner le chant<sup>10</sup>. Deux (2) trompes appelées *nalaha* correspondent au registre du medium. Elles servent à reprendre en chœur le chant entonné par le *ouattara*. Le registre de l'aigu est tenu par deux (2) autres trompes traversières dénommées *tchéché*. Les plus petites des trompes, les *tchéché* jouent le rôle de relai des chants, sous forme de chœur.

C'est le nom des trompes traversières que porte la danse en tant que principaux instruments de l'orchestration, les tambours ne jouant que le rôle d'instruments secondaires ou accessoires, accompagnant le jeu des trompes traversières.

Pour ce qui est des membres de l'orchestre du *gbofé*, ils sont au nombre de vingt (20) en principe (ce nombre est variable). Ils se répartissent comme suit : deux tambourineurs, six joueurs de trompes traversières, six choristes et six danseurs. Les joueurs des trompes

---

<sup>10</sup> Dans la classification, le *kpôhô*, en tant que la note la plus grave, ferme le jeu.

.....  
traversières s'appellent *gbofé wéréfêlê* ou *gbofé hienlin*. Le joueur de tambour se nomme *gbofé kpon fôlôw*. Celui du gros tambour à deux (2) peaux lacées s'appelle *lépégbouhon fôlôw*, quand celui du petit tambour à une peau lacée est désigné par le terme *gbofé fôlôw*. Les choristes sont appelées *kièlè* et les danseurs *yoorfêbèlè*. La danse est exécutée sous la supervision et la protection spirituelle et mystique de *gbossoundjô* (Office ivoirien du patrimoine culturel, 2021).

### 1.3. Prestation du *gbofé*

Une vingtaine de personnes prend part à la prestation du *gbofé*. Ce sont les instrumentistes (tambourineurs et flûtistes), les choristes et les danseurs. Autrefois, les praticiens portaient une tenue faite à partir de pagne tissé traditionnel local appelée *banba gbachôhôw*. Aujourd'hui, les praticiens pratiquent la danse sans s'imposer un type de vêtements spécifiques. De plus en plus, ils portent des t-shirts sur lesquels sont inscrites des informations permettant d'identifier le groupe. À la hanche, les praticiens, en l'occurrence les *yoorfêbèlè* (danseurs), nouent des jupes issues du tissage traditionnel baoulé, voisins des Tagbana. Ils y nouent également une ceinture en raphia. Au tibia, les danseurs attachent des grelots de chevilles désignées par l'onomatopée *tchôtchôro* qui tintent lorsqu'ils dansent. Ils portent deux foulards : l'un noué autour de la tête, et l'autre au cou et qui enveloppe partiellement le corps, notamment le dos et la poitrine. Dans leurs mains, les *yoorfêbèlè* tiennent des queues de cheval qu'ils agitent en dansant.

La musique du *gbofé* est un ensemble des paroles émises sous la forme de sons, en langue *tagbana*. Les messages sont véhiculés à travers les chants en guise de proverbes, de



textes engagés, imagés ou hyperboliques qui sont « traduits » par les chœurs de femmes. Les chants et les messages ne sont pas accessibles à tous. La capacité de les comprendre se développe à force de les écouter et de se forger une « oreille musicale » du *gbofé*. Les trompes et le chant sont accompagnés par les tambours qui marquent le rythme du *gbofé*.

Le *gbofé* est exécuté à l'occasion des cérémonies rituelles, traditionnelles, et des festivités. Les messages qu'il émet varient selon les circonstances : éloges ou louanges, amour, émotions, satire, deuil, préceptes moraux ou éducatifs, etc. Il fait généralement l'éloge des nobles, des autorités et de toute personne considérée comme une référence pour les membres de la communauté et digne d'en être un représentant. Bref, le *gbofé* chante la vie et la société. Des cachets sont payés aux groupes à l'occasion des différentes prestations, hormis les funérailles. Le prix de ces prestations varie entre 100 000 et 150 000 F CFA (environ 150 et 230 €) quand elles ont lieu à Katiola ou dans la région. Hors de la région de Katiola, elles oscillent entre 200 000 et 250 000 F CFA (entre 300 et 380 €). Cet argent sert à intéresser les membres du groupe d'une part, et à entretenir ou réparer les instruments d'autre part.

La prestation du *gbofé* commence par un chant introductif à travers lequel les praticiens demandent l'autorisation d'entrer dans la concession ou dans l'espace de la cérémonie à laquelle ils ont été conviés. Ci-dessous quelques chants<sup>11</sup> et leurs interprétations :

---

<sup>11</sup> Ces chants nous ont été chantés par les choristes Wonabédanhan Koné et Péhéphohinnan Touré du village de N'dana, lors d'un entretien réalisé dans ledit village le 10 décembre 2023.

. .....

**Chant 1 :** « Kinbélayooh libéléhé kinbélayooh, Kinbélayooh libémâh kinbélayooh, bé kôgbangui ». Chant pour caricaturer les membres de la tribu des Koné (*Hili*, chez les Tagbana), dépeints comme des personnes très avares.

**Chant 2 :** « Nakokpéhéla yééh ni yanna nagoro moyéééh, Nakokpéhéla yééh ni yanna bé a na nagoro kontounbéhé », pour dire que « ton ami est ton premier ennemi ». En effet, l'on devient une cible très vulnérable et facilement atteignable pour l'ami, en raison de la confiance dont il bénéficie de notre part, et du fait qu'il nous connaît mieux que quiconque.

**Chant 3 :** « *Henin yooh béni wééh, obéni lan honhon won mé lééh, obéni wéééh, tissarana wolokôyooh obéni wéééh* ». Ce chant est une dénonciation de la sorcellerie et de ses méfaits. Le sorcier, parce que preneur d'âmes, est assimilé à l'aigle qui prend les poussins de la mère poule. Ainsi, le sorcier décime des familles et rend les membres survivants très vulnérables.

**Chant 4 :** « *Nama wolkpoooh man gaah, nama kê kahikpôh tâh mahignou mayêéh* ». Ce chant dénonce la fourberie, l'égoïsme et l'insociabilité, en ce sens qu'ils sont facteur d'exclusion et de solitude.

**Chant 5 :** « *Otona pédirénaah pédoulé mayo kpokpo, Otona pédirénaah pédoulé mayo kpokpoooh* ». Mon père est le meilleur en tout (encensement des qualités et des valeurs du père), mais les méchants complotent pour le tuer par jalousie.

**Chant 6** : pour clore la prestation

« Yé piériyo wokariyo yékapié kowariyooh, Yé piériyo wokariyo yékapié kowariyééh yérassié », taisez-vous et allons-nous-en. Tout s'arrête.

**1.4. Fonctions et intérêt**

Le *gbofé* remplit diverses fonctions dans la société *tagbana*. Il permet de célébrer l'ensemble des faits sociaux. Il est l'expression d'un pan majeur de l'identité et de la culture des communautés *tagbana*. En tant qu'héritage légué par leurs ancêtres, le *gbofé* inspire chez les Tagbana un sentiment d'appartenance au groupe et de continuité. Il contribue à l'édification d'une société *tagbana* reposant sur les valeurs, la discipline, la hiérarchie, le mérite, le don de soi, la solidarité, etc. Le *gbofé* est une pratique et expression culturelle qui met en lumière les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel des communautés *tagbana*, et prône le respect et la considération à l'égard des gardiens de la tradition. En réalité, le *gbofé* est une sorte de garant moral de la paix, du vivre-ensemble et de la cohésion sociale en pays *tagbana*.

**1.5. Fabrication des trompes traversières**

La fabrication des trompes traversières du *gbofé* est conditionnée par des dons en nature faits par les demandeurs en guise d'offrande : un coq blanc et 20 litres de vin de palme connu généralement sous le nom de *bandji* en Côte d'Ivoire. Ce sont les racines<sup>12</sup> de l'essence végétale *nagnranhan* en Tagbana, bois de vène en français<sup>13</sup>, qui sont récoltées (A. G. Yegnan-Touré, 2013).

---

<sup>12</sup> L'essence végétale survit toujours à l'extraction des racines

<sup>13</sup> *Pterocarpus erinaceus* (*leguminosa*), de son nom scientifique

.....

La fabrication des trompes peut être résumée en trois (3) étapes principales : le repérage de l'arbre, la récolte des racines, et leur traitement. Le repérage consiste pour le fabricant à se rendre en brousse pour chercher et trouver l'arbre pouvant répondre aux exigences de la fabrication. Quand il est repéré, le fabricant procède à l'extraction des racines. C'est à cette étape que sont utilisées les offrandes faites par les requérants des trompes. En effet, le fabricant demande l'autorisation de prélever les racines en offrant en sacrifiant le coq blanc, appelé *titchan golo*, que lui donne le requérant. Il est immolé au pied de l'arbre. Le fabricant y verse également le *bandji*. La symbolique de ce rituel appelé *tig soun*, c'est-à-dire « adorer l'arbre », est qu'il faut implorer la bénédiction des ancêtres d'une part, et surtout invoquer l'esprit des mânes d'autre part, le *gbofé* étant considéré comme une affaire de génies. Le rituel exécuté, le fabricant des trompes entame la cuisson du poulet *in situ*. Entretemps, il mène sa tâche d'extraction des racines. Quand la cuisson arrive son terme, il consomme le poulet sur place, seul ou avec son apprenti, avant de retourner au village. Extraites, les racines sont convoyées au village pour subir le traitement adéquat en vue de l'obtention des trompes. Ce processus est conduit à l'aide de divers matériels (couteaux, bars de fer, racloirs, herminettes, rabots, etc.) confectionnés et façonnés par le fabricant de manière à ce qu'ils répondent aux usages qu'il veut en faire. En fonction de leurs formes et de leurs tailles, le fabricant sait quelle trompe servira à fabriquer chacune des racines prélevées. La racine est fendue en deux. Il racle ensuite les pourtours intérieurs de chacune des parties de la racine fendue pour y faire un creux, tout en lissant ses pourtours extérieurs. Après le raclage, le fabricant

accole les deux parties de la racine fendue et traitée en appliquant de la cire d'abeille sur leurs bordures. Après avoir collé les racines précédemment fendues, il les couvre d'une peau de bœuf qu'il y enroule. Il coud l'ensemble au moyen de ficelles faites à base de peau de bœuf, et perfore d'un trou l'extrémité de ce qui est désormais la trompe, à l'aide d'une barre de fer chauffée. Les trompes fabriquées sont de tailles croissantes variant entre 50 et 70 cm. Le fabricant confectionne les six trompes à 170.000 F CFA (environ 260 euros).

**Image 1** : Arbre servant à fabriquer les trompes, appelé localement *nagnranhan*



**Image 2** : Instruments constitutifs de l'orchestre du *gbofé*



*Source* : SORO Batjeni Kassoum, décembre 2023

.....

Les fonctions et l'intérêt que revêt le *gbofé*, le processus de fabrication de l'élément et la légende liée à son avènement, sont autant d'éléments qui lui confèrent un fort ancrage dans la société *tagbana* et fondent son importance dans ladite société. Malheureusement, en dépit de ce rôle prépondérant du *gbofé*, la sauvegarde de l'élément est menacée.

## **2. Menaces liées à la sauvegarde du *gbofé* des communautés *tagbana***

### **2.1. Capitalisme et modernisme**

Le système capitaliste et le modernisme ont provoqué des « bouleversements sociaux extrêmement radicaux et rapides » partout dans le monde, et bon nombre de personnes « sont sorties de la tradition, se livrent à des calculs économiques précis, adoptent des modes de vie et de consommation de style européen » (S. Amin, 1967, p.111). Dans la société *tagbana* comme partout ailleurs dans le monde où le système capitaliste s'est imposé, la recherche du gain et du profit, la rémunération du travail par un salaire, etc. sont devenues la norme. Le système capitaliste a donc créé une société du culte à l'argent et au bien matériel. Ainsi, personne n'accepte désormais de travailler sans être rémunérée, et servir la collectivité sans rétribution est devenu un sacrifice trop grand que beaucoup de personnes rechignent à consentir. Or, la pratique du *gbofé* repose sur la solidarité, notamment pour ce qui est des prestations faites dans le cadre des funérailles. Ces prestations sont considérées comme la manifestation du soutien et de la solidarité des membres de la société vis-à-vis d'un des leurs en situation de détresse. Les prestations données lors des funérailles ne sont donc pas payantes : le requérant offre, de façon symbolique, de la

boisson alcoolisée (généralement du vin) aux membres du groupe et à leur(s) responsable(s). Dans un monde où tout est payant, les jeunes, sur qui repose pourtant le processus de transmission des savoirs et savoir-faire liés au *gbofé*, préfèrent, par voie de conséquence, vaquer à des activités (plus) lucratives au détriment du *gbofé*. Cette attitude des jeunes corrobore un adage bien populaire chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire selon lequel le fait que le bossu assiste à l'enterrement de son camarade bossu lui permet de se faire une idée de ce à quoi pourrait ressembler son propre enterrement. En d'autres termes, la précarité de vie des praticiens actuels du *gbofé* convainc les potentiels aspirants à la relève de ce qu'ils n'auront pas meilleur sort en le pratiquant. Cela constitue un facteur dissuasif pour ceux-ci, car ils ne souhaitent pas avoir un destin similaire à celui de leurs devanciers. Du reste, la plupart des jeunes percevant (à tort bien sûr) le modernisme comme ce qui s'oppose aux choses anciennes ou du passé, ont tendance à délaissé leurs coutumes, us et traditions, voire leur patrimoine culturel qu'ils jugent rétrogrades ; pourtant héritages et liens ombilicaux entre les générations précédentes et celles actuelles.

## 2.2. Exode rural et scolarisation

L'exode rural et la scolarisation représentent des menaces à la sauvegarde du *gbofé*. De plus en plus de jeunes, potentielle relève du *gbofé*, abandonnent les villages au profit des villes, du fait de l'exode rural et de la scolarisation. La situation de ces jeunes, qui pose au *gbofé* un problème de disponibilité des praticiens, représente une rupture dans la chaîne de transmission des connaissances et des savoir-faire

liés au *gbofé*. Dans un tel contexte, c'est très souvent l'enfant qui reste, pas forcément le plus qualifié pour ses talents, qui doit perpétuer la tradition (A. Grosfilley, 2005). Cet état de fait expose le *gbofé* à une indisponibilité de la main-d'œuvre et des talents, d'autant plus que la plupart des praticiens sont des personnes âgées dont l'âge varie entre 45 et 68 ans et qui sont, le plus souvent, exposées à des pathologies qui les empêchent de jouer valablement leur rôle au sein des groupes auxquels ils appartiennent.

### **2.3. Impacts sur la transmission des savoirs et savoir-faire liés au *gbofé***

Les effets du capitalisme et du modernisme ainsi que ceux de l'exode rural et de la scolarisation impactent négativement la transmission des savoirs et savoir-faire liés au *gbofé*. En effet, la raréfaction des praticiens entraîne des difficultés dans la relève en matière de *gbofé*, notamment pour ce qui est de la pratique (jeu des instruments, chants, danse) et de la fabrication des trompes traversières. Alors que le *gbofé* était pratiqué dans de nombreuses contrées *tagbana*, il ne l'est aujourd'hui que dans les villages de Nikolo, Tarfolo et Ningninplékaha (Katiola). La pratique n'a plus cours dans des villages tels que Ofiakaha, Gnamonkaha, Afounkaha<sup>14</sup>. Le groupe de Ningninplékaha (Katiola) a été créé en 2013 à l'initiative du chef de canton actuel de Katiola, Kolo Touré, en raison à la fois de son importance pour le peuple *tagbana* et des menaces qui pèsent sur sa viabilité. Le groupe est composite, car constitué par

---

<sup>14</sup> C'est le *gbofé* de ce village qui a été inscrit en qualité de Patrimoine de l'humanité de l'Unesco.



des praticiens de plusieurs villages et quartiers de Katiola, dont Afounkaha, Gnamonkaha et Ofiakaha.

La difficulté à pratiquer le *gbofé* explique en grande partie le nombre décroissant des praticiennes choristes du *gbofé* ainsi que la méconnaissance, par un nombre de plus en plus élevé de Tagbana, des messages véhiculés à travers la musique du *gbofé*. La réduction de l'étendue de la pratique du *gbofé* est également à la base de la maîtrise approximative des pas de danse et de la diminution du nombre de praticiens danseurs.

Assurément, les détenteurs des connaissances rituelles et des savoir-faire nécessaires à la fabrication des trompes traversières du *gbofé* se raréfie. Pour tout le pays *tagbana*, il n'existe qu'un seul fabricant de trompes traversières. Celui-ci, du nom de Kinondja Touré, réside dans le village de N'dana, à environ 10 kilomètres de Katiola. En plus d'assurer la réparation et l'entretien des flûtes, il sculpte également des objets d'art, en l'occurrence les masques, les statues et statuettes. Kinondja Touré a appris à fabriquer les trompes traversières auprès de son grand-père, N'kona Koné, aujourd'hui décédé. Il fabrique les trompes traversières depuis 10 ans au moins. Présentement, Kinondja Touré ne dispose pas d'un apprenti permanent, mais un occasionnel en la personne de Tiklimikan Touré, maçon de profession, qu'il sollicite souvent pour l'aider dans ses tâches. Malheureusement, en l'état actuel de ses connaissances et de ses habiletés, Tiklimikan n'est pas à même de fabriquer les trompes traversières. Pour pallier cet état de fait, Kinondja Touré a entrepris, des années plus tôt, des démarches personnelles au sein de sa famille afin qu'un membre soit délégué pour apprendre à fabriquer les

.....  
trompes auprès de lui. Toutefois, ces démarches n'ont pas abouti, au motif que les parents préfèrent que leurs enfants s'adonnent aux travaux champêtres ou autres activités jugées plus lucratives. Aujourd'hui, les choses ont quelque peu évolué, car aux dires de Kinondja Touré<sup>15</sup>, sa famille serait en train d'envisager de mettre à sa disposition deux adolescents pour apprendre à fabriquer les trompes traversières. Il y a donc à espérer que cette intention se matérialise. En outre, il y a un neveu du fabricant, Nelahonri Coulibaly, qui a des habiletés en matière de sculpture, car fabricant déjà des statuettes. Celui-ci manifeste de l'intérêt<sup>16</sup> pour la fabrication des trompes.

Toute personne qui le désire et qui en a la volonté peut apprendre la fabrication des trompes traversières du *gbofé*. La seule condition pour être coopté, est d'offrir au fabricant Kinondja Touré, 20 litres de *bandji* et un coq blanc.

Le *gbofé* représente un pan majeur de l'identité et de la culture des communautés *tagbana* de Côte d'Ivoire. C'est une pratique et expression culturelle qui est fortement ancrée dans la société. Cependant, sa survie est menacée par les facteurs invoqués plus haut et leurs effets pervers sur la pratique de l'élément. Face à cet état de fait, il est nécessaire d'agir.

### 3. Solutions pour sauvegarder le *gbofé*

#### 3.1. De la nécessité de sauvegarder le *gbofé*

Face à la mondialisation et en considération de ses effets pervers notamment sur les cultures du monde, le Patrimoine

---

<sup>15</sup> Entretien accordé le 10 décembre 2023, à Ndana.

<sup>16</sup> Entretien accordé le 10 décembre 2023, à Ndana.

Culturel Immatériel (PCI) apparaît comme un facteur majeur de maintien et de vivification de la diversité culturelle. Cette diversité culturelle est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie (UNESCO, 2011). En effet, le PCI comprend, entre autres, les savoirs et savoir-faire, les pratiques et expressions culturelles, les traditions ou les expressions vivantes, hérités des ancêtres et transmis aux descendants (UNESCO, 2003). Il se manifeste à travers plusieurs domaines dont celui des pratiques sociales, rituels et événements festifs. Aujourd'hui plus que jamais, de nombreuses formes, expressions et manifestations du PCI sont menacées. Ainsi, ces formes, expressions et manifestations du PCI courent le risque d'être perdues à jamais, et d'être reléguées comme pratiques appartenant au passé. Si rien n'est fait, une telle situation va exposer, à long terme, le monde entier au phénomène de « l'uniformisation culturelle ». Il est donc impérieux de prendre des mesures de sauvegarde de ce patrimoine et de garantir sa transmission aux générations actuelles et à venir. En effet, pour le sauvegarder et le pérenniser, le PCI doit être régulièrement pratiqué au sein des communautés et transmis d'une génération à l'autre. Le *gbofé* des Tagbana, est un élément appartenant au domaine "pratiques sociales, rituels et événements festifs". En tant que tel, il est fortement ancré dans la société. Le *gbofé*, en tant que moyen d'expression des modes de vie et de pensée des Tagbana, de leur vision du monde, revêt un pan majeur de leur identité et de leur culture. Parce que le *gbofé* est une spécificité culturelle, il doit être sauvegardé, à l'instar des autres spécificités culturelles des divers peuples du monde, afin de maintenir et d'enrichir la diversité culturelle mondiale ; car comme l'a dit Irina

Gueorguieva Bokova lors d'un de ses discours <sup>17</sup> : « Dans un monde si divers, la destruction des cultures est un crime, et l'uniformité est une impasse : tout l'enjeu consiste à valoriser, dans le même mouvement, la diversité qui nous enrichit, et les droits humains qui nous rassemblent. ».

### **3.2. Mesures de sauvegarde en faveur du *gbofé***

La sauvegarde du *gbofé* nécessite que des mesures soient prises. Au nombre de ces mesures figure tout d'abord la rétribution des praticiens. En pays *tagbana*, la conscience collective a longtemps intériorisé que : « *On ne joue pas le gbofé pour de l'argent* ». Dans la perception traditionnelle, la pratique du *gbofé* ne donne donc pas droit à une rémunération. Au nom de cette perception, les praticiens ne sont pas rétribués pour les prestations faites lors des funérailles d'un membre de la communauté. C'est seulement de la boisson qui est offerte en guise de « droit de sollicitation », le *gbofé* étant considéré comme une pratique communautaire, de solidarité et d'entraide. Lors des funérailles communautaires, ce sont généralement des pièces d'argent qui sont données aux praticiens comme la manifestation de la gratitude ou de la reconnaissance du donateur pour le « service rendu » à la communauté. Si le principe de la non-rétribution a prévalu dans la société traditionnelle *tagbana* d'hier, force est de constater qu'il présente ses limites de nos jours. En effet, le système économique capitaliste prône une société de consommation

---

<sup>17</sup> Ex Directrice Générale de l'UNESCO (2009-2017), Extrait de son message délivré le 21 mai 2015, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

dans laquelle tout est payant. Dans des pays comme la Côte d'Ivoire, les zones rurales s'urbanisent de plus en plus, avec l'accès aux commodités de la ville. Du coup, les populations vivant un milieu rural sont confrontées quasiment aux mêmes réalités que celles de la ville. Ainsi, les praticiens du *gbofé* qui vivaient en milieu rural par le passé et étaient très peu impactés par les réalités socioéconomiques de la ville, sont aujourd'hui « rattrapés » par lesdites réalités. Dans un tel contexte, la recherche de l'argent et du profit, pour faire face à ses charges quotidiennes, devient une exigence pour vivre ou survivre. Il est donc à souhaiter que les mentalités changent de manière à instituer le principe de la rétribution des prestations du *gbofé* lors des funérailles communautaires, qui sont d'ailleurs les principales occasions de prestations des groupes de *gbofé*. Un tel changement des mentalités contribuerait à inciter, grâce aux revenus générés, de plus en plus de personnes, surtout les jeunes, à s'adonner à la pratique du *gbofé* et à assurer la relève. Ce changement de mentalité doit également se faire au niveau du traitement pécuniaire des praticiens du *gbofé* lors des cérémonies festives. Les populations doivent faire preuve d'humanisme à leur égard, en consentant à leur payer par exemple des cachets qui les valorisent de même que leur art.

Sauvegarder le *gbofé* requiert ensuite que l'on mette en place un système de célébration des praticiens ayant le statut de Trésors Humains Vivants (THV) en matière de *gbofé*, c'est-à-dire des personnes qui possèdent, à un haut niveau, les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour interpréter ou recréer des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel. L'on pourrait créer par

.....

exemple un Ordre du *ghofé* pour honorer les praticiens et détenteurs des savoirs et savoir-faire liés qui lui sont liés. Des prix pourraient être institués en leur honneur ou en leur faveur, de même que des aides sociales. Ces mesures pourraient être mises en œuvre, avec bien d'autres, dans le cadre d'un festival dédié au *ghofé*. Une telle mesure de valorisation des THV, pour ce qu'ils font et pour ce qu'ils sont, leur fait prendre davantage conscience de leur importance dans la société, mais aussi de leur rôle et de leur responsabilité vis-à-vis de la sauvegarde de l'élément. Cela les amènerait à consentir davantage d'efforts en matière de transmission des savoirs et des savoir-faire aux jeunes générations. Conscient du caractère « fragile » du patrimoine culturel immatériel et de l'importance des THV en matière de sauvegarde, Ahmadou Hampaté Bâ faisait ce plaidoyer à l'UNESCO<sup>18</sup> :

Je pense à cette humanité analphabète, il ne saurait être question de livres ni d'archives écrites à sauver des insectes, mais il s'agira d'un gigantesque monument oral à sauver de la destruction par la mort, la mort des traditionalistes qui en sont les seuls dépositaires. Ils sont hélas au déclin de leurs jours. Ils n'ont pas partout préparé une relève normale. En effet, notre sociologie, notre histoire, notre pharmacopée, notre science de la chasse, et de la pêche, notre agriculture, notre science météorologique, tout cela est conservé dans des mémoires d'hommes, d'hommes sujets à la mort et mourant chaque jour. Pour moi, je considère la mort de chacun de ces traditionalistes comme l'incendie d'un fond culturel non exploité. [...]. C'est pourquoi, monsieur le Président, (...) je demande que la sauvegarde des traditions

---

<sup>18</sup> Discours prononcé le 1<sup>er</sup> décembre 1960, à Paris, au siège de l'UNESCO, lors de l'Assemblée générale de l'organisation.

orales soit considérée comme une opération de nécessité urgente au même titre que la sauvegarde des monuments de Nubie. (Hampaté Bâ, UNESCO, 1960).

La sauvegarde du *gbofé* nécessite enfin de le prendre en compte dans le système éducatif ivoirien en l'inscrivant dans le programme scolaire. Cela devra s'appliquer aux autres éléments du patrimoine culturel immatériel de la Côte d'Ivoire inscrits au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO, à savoir le Djéguélé, balafon des communautés sénoufo ; le Zaouli, musique et danse populaires de Côte d'Ivoire ; les savoir-faire traditionnels liés au tissage du pagne en Côte d'Ivoire. Une telle mesure aurait l'avantage de vulgariser les éléments du patrimoine culturel ivoirien ayant le prestigieux label UNESCO, notamment le *gbofé* de même que les valeurs et les fonctions qu'ils incarnent. Assurément, en Afrique comme en Côte d'Ivoire, l'indépendance acquise, l'un des défis majeurs que les gouvernants avaient à relever était d'apporter une touche locale aux programmes éducatifs et scolaires, tout en gardant une ouverture sur l'extérieur. Ce besoin d'africaniser l'école ou d'adapter l'école en Afrique aux réalités africaines a été la conviction de nombreux intellectuels dont Joseph Ki-Zerbo, pour qui « L'école ne peut tourner le dos au patrimoine africain : ce serait l'école en Afrique et non l'école africaine ». (J. Ki-Zerbo, 1990, p.92).

#### 4. Discussion

Le *gbofé*, du moins les trompes traversières, sont le résultat de connaissances concernant la nature et l'univers et de savoir-faire liés au traitement de matériaux, en l'occurrence le bois et les peaux d'animaux. L'avènement de l'élément dans la société *tagbana* est associé à une légende dont l'histoire est transmise de génération en génération.

. .....

Le *Tagbana* a recours au *gbofé* tout le long de sa vie, pour célébrer l'ensemble des événements sociaux, qu'ils soient heureux ou malheureux. À travers ses chants, l'on véhicule des valeurs sociales, culturelles et identitaires. Les chants du *gbofé*, tout en exprimant les émotions et les sentiments du chanteur, font la satire sociale et panégyrisent l'individu. Le *gbofé* a donc un puissant encrage social et culturel, voire identitaire dans la société *tagbana*. L'importance du *gbofé* en pays *tagbana* est donc indéniable, et l'élément est perçu comme une sorte de déterminisme pour ce peuple. Bien plus qu'une musique et une danse, le *gbofé* est porteur de valeurs cardinales sur lesquelles repose la société *tagbana*.

Toutefois, aujourd'hui plus que jamais, la question de la sauvegarde de l'élément se pose avec acuité à la société *tagbana*. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait entre autres le modernisme, le système capitaliste, l'exode rural, l'école formelle. Ces différents facteurs représentent une menace pour la viabilité du *gbofé* en ce sens qu'ils sont à la base de la non disponibilité de ressources humaines devant assurer la relève en matière de pratique de l'élément, à travers la transmission continue des savoirs et des savoir-faire associés à l'élément. Le cas de Kinondja Touré, seul fabricant et réparateur de trompes traversières dans la région de Katiola est illustratif de la menace à la viabilité et à la sauvegarde du *gbofé* des communautés *tagbana* de Côte d'Ivoire. En effet, Kinondja Touré ne dispose pas d'un apprenti permanent à qui il pourrait transmettre ses connaissances et savoir-faire en matière de fabrication de trompes de *gbofé*. Pourtant, l'apprentissage de la fabrication des instruments constitutifs de l'orchestre du *gbofé* de même que la pratique de l'élément sont ouverts à tous les membres



de la communauté *tagbana*, sans restriction aucune. La raison de la quasi-indifférence des populations *tagbana* relativement à la transmission des connaissances et des savoir-faire en matière de *gbofé* est en grande partie d'ordre pécuniaire. Assurément, dans un monde où la valeur de l'Homme semble être déterminée est fonction de ses biens matériels et de ses avoirs financiers, tout le monde à tendance à s'orienter vers des activités ou des emplois susceptibles de rapporter beaucoup de revenus. Dans un tel contexte, il est évident que la fabrication du *gbofé* ainsi que sa pratique, des activités qui reposent sur les valeurs d'humanisme, de solidarité et d'entraide, plutôt que sur la recherche du profit, ne peuvent attirer que très peu de personnes.

Conscient de cette grave menace à la viabilité et à la sauvegarde du *gbofé*, l'Office Ivoirien du patrimoine culturel, structure technique et opérationnelle du Ministère de la Culture et de la Francophonie en matière de patrimoine culturel, a soumis, le 24 janvier 2024, une demande d'assistance internationale au Fonds du patrimoine culturel immatériel, en faveur de l'élément. En sa réunion du 05 mars 2024, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a approuvé cette demande d'assistance portant sur le projet « Sauvegarde et valorisation du *gbofé* » (cf. Décision 19.COM 1.BUR 4.1.)<sup>19</sup>, dont la mise en œuvre est de 120 000 dollars des États-Unis répartis comme suit : 100 000 dollars pris en charge par le Fonds et 20 000 dollars par l'État partie de Côte d'Ivoire. Le

---

<sup>19</sup> Cette décision est consultable sur le lien

<https://ich.unesco.org/fr/decisions-ureau/19.COM%201.BUR/4.1>

. .....

projet se compose de quatre activités principales : (a) un séminaire de sensibilisation, (b) la documentation et un inventaire basé sur les communautés, (c) des ateliers de renforcement des capacités et la plantation d'arbres, et (d) la restitution des résultats du projet et l'organisation d'un événement culturel pour présenter le *gbofé*. Ces activités sont prévues pour être réalisées dans une période de 24 mois, et devraient démarrer ce quatrième trimestre 2024.

## Conclusion

En Côte d'Ivoire, le *gbofé*, musique de trompes traversières, est pratiqué par les Malinké et les Sénoufo, dont les Tagbana sont un sous-groupe. Patrimoine de l'humanité de l'UNESCO, le *gbofé* des communautés *tagbana* a un fort ancrage social, identitaire et culturel. Cela lui confère une importance cruciale dans la société *Tagbana*. Toutefois, en dépit de cette place prépondérante qu'il occupe en pays *tagbana*, et de son statut de patrimoine de l'humanité, la sauvegarde de l'élément est menacée. La présente étude est parvenue à mettre en relief l'importance du *gbofé* en pays *tagbana*, à identifier les menaces à sa sauvegarde, et à proposer des solutions pour les subjuguer. Chez les Tagbana, le *gbofé* est important pour diverses raisons : il est l'émanation de savoirs et de savoir-faire ancestraux séculaires liés au chant, à la lague et au langage, à la danse, à l'artisanat traditionnel, etc. transmis d'une génération à l'autre. Si l'importance du *gbofé* est sans conteste, sa viabilité est toutefois compromise par nombre de facteurs dont l'école formelle, le modernisme, le système capitaliste et

l'exode rural. Ces facteurs impactent négativement la sauvegarde de l'élément. Du fait de ces difficultés en effet, la transmission des connaissances et des savoir-faire associés au *gbofé* ne se fait plus convenablement, en raison notamment de la démotivation de potentiels aspirants à la pratique, de l'indisponibilité de praticiens pour assurer la relève. Par voie de conséquence, le *gbofé* n'est plus pratiqué dans beaucoup de villages *taghana*. Au regard de son importance aussi bien sur le plan national qu'international, et des menaces qui pèsent sur sa viabilité et sa sauvegarde, il urge donc de prendre des mesures en faveur du *gbofé*. Ces mesures devront prioritairement cibler les praticiens et les détenteurs de l'élément. Elles doivent contribuer à les valoriser ainsi que leur art, et à les encourager à transmettre leurs savoirs et savoir-faire aux plus jeunes, dans la perspective de la relève. Du reste, le *gbofé* et les valeurs qu'il porte, devront être vulgarisés à travers leur intégration dans les programmes scolaires ivoiriens. La mise en œuvre de mesures préconisées incombe d'une part aux populations et aux collectivités territoriales décentralisées (Mairies, Conseil régional, District, etc.) dont dépendent la région de Katiola, en tant que premières entités chargées du développement local. D'autre part, elle est de la responsabilité de l'État de Côte d'Ivoire en sa qualité de garant de la diversité culturelle nationale. Bien au-delà du *gbofé* et de la Côte d'Ivoire, la présente étude ouvre, de façon plus globale, le débat de la protection et de la valorisation des patrimoines culturels des peuples africains et de leur contribution au bien-être de ces peuples.

## Bibliographie et sources

### 1- Références bibliographiques

- AMIN Samir, 1967, « Le développement du capitalisme en Afrique noire », *L'Homme et la société*, 6, pp.107-119.
- BÂ HAMPATÉ Hamadou, 1960, *Discours à la Commission Afrique de l'UNESCO*, Paris, discours audio, 43 minutes 47 secondes, disponible sur le lien : <https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/audio/phd86073514/discours-de-hamadou-hampate-ba-a-la-commission-afrique-de-l-unesco>, consulté le 19 janvier 2024, à 14 heures 55 min UTC.
- BOKOVA Gueorguieva Irina, 2015, Extrait de son message délivré le 21 mai 2015 à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, disponible sur le lien : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232939>, consulté le 19 janvier 2024, à 15 heures 11 minutes UTC.
- GROSFILLEY Anne, 2005, « Afrique des textiles. Horizons Maghrébins », *Le droit à la mémoire*, N°53, 2005, (182-184). Disponible sur le lien : [https://www.persee.fr/doc/horma\\_09842616\\_2005\\_num\\_53\\_1\\_2320](https://www.persee.fr/doc/horma_09842616_2005_num_53_1_2320), consulté le 23 décembre 2023, à 13 heures 17 minutes UTC.
- KI-ZERBO Joseph., 1990 : *Éduquer ou périr*, Dakar, UNESCO-UNICEF.

OFFICE IVOIRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL, 2021, *Un patrimoine culturel riche et varié à sauvegarder pour les générations futures*, Abidjan.

TOURÉ Ningou Augustin, 2021, « L'onomastique en *Taghana* : entre morphosyntaxe et sémantique », *Revue Djiboul*, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, pp. 98 – 115.

UNESCO, 2016, *Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris.

UNESCO, 2011, *Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?*, disponible sur le lien : <https://ich.unesco.org/doc/src/01851-FR.pdf>, consulté le 15 janvier 2024, à 10 heures 52 minutes UTC.

UNESCO, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris.

YÉGNAN-TOURÉ Angéline, 2013, *LE GBOFÉ D'AFOUNKAHA, une forme d'expression musicale de Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.

## 2. Sources orales

Nom et prénoms de l'interviewé	Qualité/ fonction de l'interviewé(e)	Sujet(s) abordé(s)	Date et lieu de l'interview	Durée
COULIBALY Nelahonri	Sculpteur non confirmé	Relève dans la fabrication des trompes traversières	10/12/2023 N'dana	5 min 07 s

		du <i>gbofé</i>		
HORO Boko	Chef du village de N'dana	Légende et importance du <i>gbofé</i>	10/12/2023 N'dana	7 min 21 s
KONÉ Wonabédahan & TOURÉ Péhéphinnan	Choristes du <i>gbofé</i>	Chants et thèmes abordés dans le <i>gbofé</i>	10/12/2023 N'dana	10 min 39 s
OUATTARA N'klo Joseph	Responsable du groupe de <i>gbofé</i> de Katiola, neveu de l'actuel Chef de canton de Katiola	Pratique du <i>gbofé</i> dans l'aire <i>tagbana</i>	09/12/2023 Katiola	37 min 42 s
TOURÉ Kinondja	Sculpteur/fabricant de trompes traversières	Fabrication du <i>gbofé</i>	10/12/2023	45 min 53 s
TUO Péféré	Amateur du <i>gbofé</i>	Légende et pratique du <i>gbofé</i>	10/12/2023 N'dana	10 min 27 s